

Lejournal

St Denis
lès Bourg

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> Écoquartier

Un « village dans la ville »



Le Vallon de la Viole comprendra 75 logements et des places publiques.

S'inscrivant dans le projet global de renouvellement urbain, le futur écoquartier apportera une nouvelle dynamique entre le centre-village et l'avenue de Trévoux.

Un nouveau quartier est en train de naître au Vallon de la Viole. Proche du centre-village et des équipements publics, il s'étalera sur un peu plus d'un hectare, au côté d'une zone verte de 2 ha. Ses 75 logements – dont 60 en accession à la propriété – seront orientés plein sud et garantis économes en énergie. D'une architecture contemporaine et variée, ils s'intégreront harmonieusement dans l'environnement, rythmé par des places publiques, rues et chemins, et espaces verts. De nouveaux commerces et services s'installeront à proximité, côté avenue de Trévoux. Bref, ce sera un écoquartier, un « village dans la ville ».

« Lorsque les membres du jury ont choisi le dossier parmi les trois projets présélectionnés, ils ont tous dit : c'est là où on aimerait habiter, un quartier où il fait bon vivre, dans un esprit cœur de village » souligne Guillaume Fauvet, conseiller municipal délégué au projet urbain.

Fruit de l'étude AEU (Approche environnementale de l'urbanisme) en lien avec le réaménagement du centre-village, la création de l'écoquartier figure parmi les 13 projets de « quartiers durables » soutenus par la Région Rhône-Alpes. L'opération est accompagnée également par le CAUE (Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement) de l'Ain.

Le projet entre dans sa phase opérationnelle. Le choix des aménageurs, public et privé, s'est porté sur l'équipe locale AFA* - Logidia. « Chaque aménageur recrute un paysagiste, deux architectes, des bureaux d'études techniques. » Le cahier des charges du projet intègre la construction de logements, l'aménagement paysager, la gestion de l'eau pluviale...

« Nous souhaitons une mixité habitat / commerces / services » : les 900 m² de bâtiments prévus au bas du Vallon conforteront la zone commerciale de l'avenue

de Trévoux et limiteront le bruit du flux de circulation.

Le terrain du Vallon de la Viole sera vendu aux aménageurs par la commune. Le permis de construire devrait être déposé au printemps. La démarche est participative : « Il y aura des phases de communication et de concertation avec les habitants et les riverains. »

Les travaux devraient démarrer fin 2012. Une première tranche de 10 logements devrait sortir de terre en 2013-2014. ●

* Aménagement foncier de l'Ain

> Les 10 enjeux clés de l'écoquartier

Ils sont inscrits au cahier des charges du projet : énergie et climat, diversité, santé, mixité, mobilité, participation, activités, sobriété, nature en ville, ressources.

L'édito

> Partenariat public-privé

Acteurs publics et acteurs privés se sont retrouvés sur le dossier de l'écoquartier de la Viole (voir ci-contre).

La commune, après avoir défini ses priorités avec le soutien de la région Rhône-Alpes, a organisé un appel à candidature pour engager la phase de réalisation. Cette procédure innovante a permis de choisir une équipe d'aménageurs parmi trois groupes de candidats.

C'est le partenariat AFA-Logidia qui a été retenu. L'association entre un privé (AFA) et un bailleur social (Logidia) a permis de répondre aux attentes de notre collectivité publique. Il est vite apparu que sur ce projet, public et privé employaient le même langage et avaient le même objectif : réussir ensemble un projet innovant contribuant à améliorer la qualité de vie à Saint-Denis-lès-Bourg.

La commune et le groupement d'aménageurs se sont aussi retrouvés sur le plan financier.

L'opération apportera 1 200 000 € à Saint-Denis-lès-Bourg. Cette somme importante permettra d'engager des chantiers de voirie en réduisant le recours à l'emprunt. Le feu vert est ainsi donné aux travaux d'aménagement de l'avenue de Trévoux, du chemin des Cadalles et des Lazaristes. Cela permettra également de planifier sur 3 ou 4 ans la reprise de certaines rues dans les secteurs Clostermann et Petit Montholon - Charpine.

Le partenariat public-privé est également dynamique pour un autre projet, celui porté par le centre social et de nombreuses associations dont Pyramide.

En effet, la « Plage du pôle », dans le cadre de l'action « Un été à Saint-Denis », pourra se réaliser en juin et juillet 2012 grâce à l'engagement bénévole de plusieurs entreprises privées locales. Gratuitement, elles ont proposé de fournir, transporter, étendre 150 m² de sable, d'installer et de sécuriser les installations nécessaires, de fournir du matériel.

La commune est également partenaire de cette opération en mettant à disposition du matériel et du personnel afin de compléter l'offre généreuse des entreprises.

Grâce au partenariat public-privé, grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, grâce au dynamisme des porteurs du projet, la « Plage du Pôle » vous donne rendez-vous à l'occasion des multiples activités qui seront proposées cet été à Saint-Denis et qui nous permettront de se retrouver pour partager des moments de convivialité. ●

Le maire
Jacques Nallet

> Sommaire

> p. 2



> p. 3



> p. 4



> Conseil municipal PAGE 2

> Cadre de vie PAGE 3

> Vie locale PAGE 4

> **Échos du conseil**

Orientations budgétaires 2012

Présenté au conseil municipal du 3 février, le débat d'orientation budgétaire « ne peut se tenir sans que soit appréhendé le contexte extérieur à la commune, qui impacte fortement les données financières » souligne Jacques Nallet, maire de Saint-Denis. Les mesures nationales prises suite à la crise sont en effet lourdes de conséquences. « Les dotations de l'État ne progressent plus, c'est la deuxième année où elles sont gelées. » Les taux de TVA, eux, sont à la hausse : de 5,5 % à 7 % et de 19,60 % à 21,20 %. La mise en place par l'État d'un fonds de péréquation, qui montera en charge sur cinq exercices, se traduira pour Saint-Denis par un prélèvement de 9 000 € cette année, jusqu'à atteindre 58 000 € en 2016.

Soumis également aux restrictions financières de l'État, les départements et les intercommunalités prennent aussi des mesures influant sur les budgets communaux. Le Conseil général de l'Ain, par exemple, transfère aux communes, à partir de 2012, l'allocation de vétérance pour les sapeurs-pompiers, soit une charge nouvelle de plus de 8 400 € pour Saint-Denis. La dotation de solidarité intercommunale versée par Bourg-en-Bresse Agglomération diminue de 20 %, soit une baisse d'environ 4 000 € pour Saint-Denis. « Les recettes de la commune vont diminuer et les dépenses augmenter : c'est l'effet ciseau. »

Limitier le recours à l'emprunt

Côté fonctionnement, l'épargne nette est en baisse en 2011 (411 000 € contre 571 000 € en 2010), en partie en raison du coût d'installation des bungalows accueillant les classes durant les travaux de l'école du Village. La charge s'inscrira pour la dernière fois au budget 2012.



Le chantier de l'école du Village devrait s'achever fin 2012.

Chantiers en cours et à venir

En fonction du montant des dotations de l'État (non connues à ce jour), les taux des taxes fiscales seront réajustés en 2012, afin de stabiliser l'épargne de gestion et limiter le recours à l'emprunt. Objectif : garder une capacité d'autofinancement, pour poursuivre les projets engagés et en lancer de nouveaux. La politique d'aide au monde associatif, culturel et sportif, à l'amélioration du « bien vivre ensemble », sera poursuivie. Le soutien aux associations Bout'chou, centre social et Pyramide est confirmé. La commune apportera une aide logistique à l'opération « Un été à Saint-Denis », sans apport financier.

Côté investissement, les budgets 2012 et 2013 viseront à terminer les chantiers en cours et engager les projets à l'étude. S'inscrivent notamment en 2012, côté dépenses : les travaux d'aménagement avenue de Trévoux, la sécurisation des chemins des Cadalles et des Lazaristes, le lancement du programme pluriannuel d'amélioration des rues des secteurs Clostermann et Petit Montholon, avec mise aux normes d'accessibilité. La mise en chantier de l'écoquartier du Vallon de la Viole s'inscrit côté recettes, le terrain étant vendu à l'aménageur. Le budget général 2012 sera voté lors de la séance du conseil municipal du 28 mars. ●

Bourg-en-Bresse Agglomération investit à Saint-Denis

La commune accueillera trois équipements aménagés et financés par la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse.

- **L'aire d'accueil des gens du voyage du Moulin Neuf** devrait ouvrir cet été.
- **Le point de vente collectif de producteurs locaux, Femandises**, ouvrira en septembre. Bourg-en-Bresse Agglomération a acquis le terrain et financé la construction des locaux, qui seront loués par l'association de producteurs.
- **Le boulodrome intercommunal** est cofinancé par la communauté d'agglomération, la ville de Bourg, le Conseil général,

la Région, la Fédération française et le comité départemental du sport boules. Il sera construit sur un terrain communal de 4 000 m², loué via un bail emphytéotique, à côté du terrain de football. La création de cet équipement – suite à la suppression du boulodrome d'Ainterexpo dans le cadre de la restructuration du lieu – s'accompagnera de l'aménagement de vestiaires partagés à disposition de l'Olympique Saint-Denis et d'un parking de 60 places. La gestion du bâtiment sera assurée par les associations utilisatrices.

EN BREF

Nouveaux membres : Philippe Morel ayant démissionné de sa fonction de conseiller municipal, Karine Bruyère lui succède. Catherine Paris cède sa place d'adjointe aux sports, pour raisons professionnelles, et reste conseillère municipale. Catherine Gallet lui succède en tant qu'adjointe aux sports.

Diagnostic accessibilité : le coût de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics et voiries est estimé à 1 M€. Le conseil municipal décidera des actions à engager en 2012, compatibles avec le budget communal.

> **Conseil municipal d'enfants**

À la une des projets en cours



Les conseils municipaux d'enfants de Saint-Denis et de Bourg-en-Bresse réunis.

- **Création d'aires de jeux :** l'appel d'offres pour compléter l'aménagement de l'aire, près de l'école du Village, est lancé. Aux Lilas-Vavres, les conseils municipaux d'enfants de Saint-Denis et de Bourg-en-Bresse travaillent ensemble sur le projet. Après une première rencontre à la mairie de Saint-Denis le 8 février, puis la visite des aires de jeux de Bourg le 14 mars, ils ont choisi l'équipement. L'inauguration de l'aire pourrait se faire fin août.
- **Prévention routière :** les enfants vont réaliser des affiches, des cartes postales et des panneaux, afin de sensibiliser aux risques liés à la vitesse.

- **Journée de la citoyenneté :** le 21 mars, les conseils municipaux d'enfants de Saint-Denis, Bourg-en-Bresse, Péronnas et Viriat se retrouvent à Saint-Denis pour une journée axée sur la prévention des risques routiers. Au programme : accueil par le maire, présentation de leurs projets respectifs, jeu « Si j'étais ministre », repas à la salle des fêtes, rallye piéton et ateliers animés par divers intervenants (premiers secours, civilité dans les transports en commun, conduite cyclo...).

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>

Merci !

Nous tenons à vous remercier de vos nombreuses et précieuses remarques suite à la diffusion de notre Lettre d'Information. Toutes vos réactions nous confortent dans notre volonté de vous informer en toute transparence des dossiers de votre commune. Nous continuerons de vous alerter sur les projets communaux.

Le 28 mars, le budget 2012 sera soumis au vote du Conseil municipal. Après des années d'augmentation successives, nous ne cautionnerons toujours pas une nouvelle hausse des impôts locaux. De telles augmentations ne sont pas inévitables, d'autres communes de taille identique à la nôtre sur le territoire de Bourg-en-Bresse Agglomération réalisent également des investissements importants sans pour autant en faire subir le coût à leurs administrés.

Félicitations au conseil municipal d'enfants pour leur action citoyenne sur la sécurité routière. Suivons leur exemple !

Jean-Luc Bathias,
tél. 06 74 60 23 59

Bruno Marvie, tél. 04 74 21 43 18

Véronique Herbreteau,
tél. 04 74 21 60 11

en **Bref...**

Élections

L'élection du président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai, les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin 2012. Un 5^e bureau de vote sera ouvert. Le 24 mars, le maire recevra en mairie les 17 jeunes ayant 18 ans entre le 1^{er} mars et le 21 avril 2012, inscrits d'office sur les listes électorales. Lors des dernières élections présidentielles, la commune de Saint-Denis avait obtenu la Marianne du civisme. Un challenge à renouveler...

Journée de la femme

Le 20 mars, à 20 h 30, à la Ferme du pôle, la commune invite à une soirée de lecture-débats, ouverte à tous et toutes, sur « la place des femmes dans le spectacle vivant ». Organisée par les élèves, elle est co-animée par l'ACS (Association culturelle et sportive de Saint-Denis) et la Maison du Théâtre de Jasseron.

Animaux errants

Les chats et chiens ne doivent pas errer sur la voie publique. Conformément à la réglementation*, la commune a signé une convention avec la SPA pour la capture des animaux errants. Est considéré comme errant « tout chat non identifié trouvé à plus de 200 m des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 m du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ».

* Code rural, articles L211-11 à L211-28



Petits et grands sont invités à visiter le chantier de l'école du Village.

Le chantier de l'école du Village sera au cœur des animations organisées par la commune dans le cadre de la Semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril. « C'est un chantier innovant. Les enfants sont les futurs utilisateurs du lieu, bien le comprendre permettra une utilisation optimale. Ils pourront également découvrir concrètement divers métiers. Ils sont aussi les décideurs de demain. Les sensibiliser à l'environnement nous semble primordial », souligne Marie-Thérèse André, adjointe au développement durable. Des animations scolaires, avec des interventions d'Hélianthe et de la Capeb, et des visites de chantier sont prévues. Mercredi 4 avril, à 20 h, à la salle du foyer, une conférence tout public invitera à en savoir plus sur le label BBC (bâtiment basse consommation) et la démarche « chantier propre », mis en œuvre sur le chantier, avec Hélianthe, la Fédération française du bâtiment et Séverin Perreaut, architecte en charge du projet. Ce même jour, l'après-midi, les enfants du centre de loisirs organisent un nettoyage de printemps.

BRAVO AUX ÉCONOVORES

Sept familles de Saint-Denis se sont engagées dans le concours « Familles à énergie positive » 2012, organisé par Hélianthe et soutenu par la Région. Objectif du défi lancé de novembre à mai : réaliser 8 % d'économies d'énergie (chauffage, électricité, eau) par rapport à l'année précédente. Les « Éconovores » ont l'appui de la famille De Massias, déjà candidate en 2011. À mi-parcours, en février, ils avaient déjà atteint le score de - 11 %. Le classement final sera dévoilé le 12 mai. www.helianthe.org

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Le 24 février, un diaporama a agrémenté l'assemblée générale du comité, qui a réuni de nombreux passionnés. La remise des prix a récompensé les efforts des bénévoles qui embellissent jardins, balcons, terrasses et façades.



La laiterie coopérative est l'un des acteurs de la vente directe à Saint-Denis-lès-Bourg.

> Produits agricoles

La vente directe a le vent en poupe

Soutenue par la commune, la vente aux particuliers se veut un modèle économique adapté aux attentes des consommateurs et aux intérêts des producteurs.

Parmi la douzaine d'agriculteurs sur la commune, trois ont fait le choix de l'agriculture biologique et des circuits de commercialisation courts : Cyril Lorréard, Bernard Gouraud et Christophe Baguet. Ils partagent des convictions similaires : la qualité, le respect de l'environnement et la valorisation maîtrisée de leurs productions. D'autres acteurs ont choisi la vente directe aux particuliers. Créée en 1945, la laiterie coopérative a su conquérir sa clientèle en proposant des produits de qualité à un prix concurrentiel. Son succès et l'initiative des trois producteurs bio confortent la mairie dans l'idée que le modèle économique de la vente directe est adapté. Pour obtenir une offre commerciale diversifiée, plusieurs initiatives sont ainsi soutenues : les associations Les amis des marchés, Le Panier de Luisandre et Fermandises. « Nous sommes convaincus de la place de l'agriculture dans un secteur périurbain et de la vente directe, indique Guillaume Fauvet, conseiller municipal. Il nous semble légitime de défendre ce modèle si nous voulons garder un cadre de vie un peu rural. »

Apprendre les légumes de saison

Unique maraîcher bio installé sur la commune depuis janvier 2010, Cyril Lorréard, 32 ans, commercialise sa production en vendant à la ferme de 16 h à 19 h le vendredi, et sur le marché de Bourg-en-Bresse le samedi matin. Un choix qui répond à une volonté de diversifier sa production et d'en maîtriser les charges et les prix. « C'est grâce à l'association de consommateurs Le Panier de Luisandre que j'ai pu me développer rapidement. Une rentrée d'argent stable m'a permis d'autofinancer du matériel et de pallier les aléas de production la première année. Car il faut connaître son sol, ses outils... » Le jeune maraîcher distribue également des fruits d'autres producteurs bio pour embellir sa vente à la ferme. « Nous sommes liés par un contrat. En échange, ils m'aident sur l'exploitation. » Soutenu par ses clients pour la qualité des produits et sa façon de travailler, Cyril

Lorréard nourrit plusieurs projets : s'associer en GAEC* avec l'un de ses salariés et fournir des légumes en partie au restaurant scolaire du village à la rentrée 2012. « Pour que les enfants apprennent les saisons... Et j'aimerais bien travailler sur un projet pédagogique avec l'école maternelle ou élémentaire. »

* Groupement agricole d'exploitation en commun



Cyril Lorréard a choisi de diversifier sa production pour proposer des légumes de saison et de qualité.

Bienvenue au Verger Gourmand



Christophe Baguet produit et transforme des fruits, et propose des ateliers découverte à la ferme.

La culture des framboises, coings et autres fruits issus de l'agriculture biologique, constitue le métier de Christophe Baguet depuis 8 ans. « Le but est de transformer ma production en confitures, sirops, gelées, chutneys (aigre-doux) et pâtes de fruits. Je fais un peu de maraîchage aussi. » 90 % des produits sont vendus en circuits courts : sur place au magasin Le Verger Gourmand, à Parcieux sur le point de vente collectif, et sur les foires

et salons. « J'en vends aussi à des revendeurs comme Biocoop à Bourg, Domifruit à Saint-Rémi... et jusqu'à Lyon. » Membre du réseau Bienvenue à la ferme, Christophe Baguet s'associe à des manifestations (De ferme en ferme, Les virées de Fifrelin), propose des visites et des ateliers découverte. Mais l'arboriculteur ne vit pas bien encore de sa production. « Il faut le temps de se faire connaître. C'est lié au choix de la vente directe et il y a les aléas des saisons. » C'est aussi l'un des 26 producteurs engagés dans le projet Fermandises. L'ouverture du magasin en septembre 2012 est d'autant plus attendue !

Du lait frais bio à toute heure

Installé chemin du Mont depuis 1998, Bernard Gouraud, 42 ans, élève 50 vaches Montbéliardes, Normandes et Simmental pour une production laitière biologique annuelle de 190 000 litres collectée par Biolait. « J'ai commencé à vendre du lait bio sur la ferme en 2002, aux heures de la traite. Depuis septembre 2011, je le vends en libre-service au prix de 0,80 € le litre à l'aide d'un distributeur. Les clients apprécient de pouvoir venir chercher le lait quand ils veulent. Je n'ai pas voulu l'installer avec le futur magasin de producteurs Fermandises pour pouvoir vérifier si l'appareil est propre et s'il fonctionne bien. Et les gens identifient mieux d'où le lait vient. »

Ce dernier est renouvelé tous les matins et doit être consommé dans les 3 jours. « L'appareil est simple d'utilisation : il faut avoir de la monnaie et apporter un récipient de 0,5 l à 5 litres maximum. Un ticket est édité à la fin de l'opération. » Autre gage de qualité du lait : l'alimentation des vaches. « Elle est produite uniquement sur l'exploitation. Les vaches pâturent de mars à octobre et mangent du foin et des céréales en hiver. »



Bernard Gouraud a installé un distributeur de lait bio en septembre 2011.

> État civil

NAISSANCES :

Clément Pirollet (09/12), Adam Lakraâ, Léandre Tillier, Océane Tillier (14/12), Romain Vernus Briguet (16/12), Sam Millet (17/12), Yanis Saffah (18/12), Mila Michelet (24/12), Marie Malhomme (29/12), Mohamed Assioui (08/01), Eliott Veyret, Noéline Darbon (18/01), Even Galliez (23/01), Sophie Antoine (12/02), Gaëlle Choquer Cervantes (13/02), Enzo Zelmur (25/02).

MARIAGES :

Vincent Cartier et Marie Carrère (31/12).

DÉCÈS :

Michel Rousset (12/01), Daniel Mignot, Adrien Morel (14/01), Jean-Louis Marini (17/01), Robert Petit-Jean (26/01), Marius Genod (27/01), Renée Millier ép. Fontanel, (28/01), Albert Revel (02/02), Artur Alves Mendes (18/02), Nicole Thourez ép. Bordier (23/02), Louis Brunel, André Damevin, Teresa Romano veuve Hahnemann (29/02), Marie Charnay (01/03).

Les rendez-vous

AVRIL

- **Dimanche 1^{er}** : concert de la chorale du club Amitié Rencontre.
- **Mercredi 4** : conférence tout public sur le chantier de l'école du Village et le développement durable.
- **Dimanche 15** : exposition-vente du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 21/dimanche 22** : Salon du bien-être (Amis du marché).
- **Samedi 28** : café-théâtre de l'ACS.

MAI

- **Mardi 8** : commémoration du 8 Mai 1945.
- **Vendredi 11** : marché européen.
- **Samedi 12** : spectacle des juniors de Blues en Bresse.
- **Dimanche 13** : marché aux plants.
- **Dimanche 20** : concert argentin (Accords Musique).
- **Lundi 28** : vide-greniers de la PUV.
- **Mardi 29** : don du sang.

JUIN

- **Samedi 2** : challenge de la Boule joyeuse.
- **Samedi 12** : gala sportif de l'ACS.
- **Vendredi 22** : Festi'Music et ouverture de Saint-Denis Plage.
- **Samedi 23** : fête du Sou des écoles ; coupe d'été du Saint-Denis Dojo.
- **Samedi 23/dimanche 24** : gala culturel de l'ACS.

> PERMANENCES DES ÉLUS

Vous pouvez rencontrer le maire ou les adjoints le 1^{er} samedi du mois, de 10 à 12 h, ou sur rendez-vous durant les heures d'ouverture de la mairie.

Prochaines permanences les 7 avril, 5 mai, 2 juin.

1, place de la Mairie
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg
01005 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.stdenislesbourg.fr
mairie@stdenislesbourg.fr



Les juniors en sortie à Lyon.

> Loisirs jeunesse

Un nouvel accueil juniors pour les 11/14 ans

Le centre social et l'association Pyramide se sont unis pour mettre en place une nouvelle offre de loisirs pour les 11/14 ans, durant les vacances scolaires. Lancé en février, au pôle socioculturel, l'accueil juniors a attiré dès les premiers jours une dizaine de jeunes. Au programme : visite dynamique de Brou, tournoi de wi sur écran géant, sortie à Lyon... « Au-delà de ces premières activités, il y a

une volonté de rendre les jeunes vraiment acteurs de leurs loisirs, moins consommateurs, plus autonomes » souligne Olivier Cobo, animateur.

La même volonté anime l'accueil jeunes ouvert aux 14/25 ans toute l'année. « Les jeunes ont identifié le centre social comme lieu ressources pour l'accompagnement de leurs projets collectifs. Depuis août, par

exemple, un collectif s'est structuré autour de la musique : les jeunes ont organisé des concerts, dont un pour la Semaine de la citoyenneté, et souhaitent participer aux animations de "Un été à Saint-Denis" notamment avec la fête de la musique, la Plage du Pôle, ciné en plein air... » ●

Coopérer pour les loisirs des 4/11 ans

Déjà partenaires pour l'accueil des tout-petits, dans le cadre du contrat enfance jeunesse, les communes de Saint-Denis, Buellas et Montcet souhaitent étendre cette coopération afin de mieux répondre aux besoins en matière d'offre de loisirs pour les 4/11 ans. Avec près de 500 enfants inscrits en 2011,

dont 55 % de Saint-Denis et 9 % de Buellas, l'association Pyramide arrive au maximum de ses capacités. Les bâtiments de l'ALSH* périscolaire de Buellas pourraient accueillir une partie du centre de loisirs le mercredi et lors des vacances. La mutualisation des moyens administratifs permettrait aussi de soulager

les bénévoles des contraintes de gestion. De janvier à mars, une étude participative est menée afin d'établir un état des lieux, de définir le projet de partenariat et sa mise en application. ●

*Accueil de loisirs sans hébergement

> Animations

• Au programme de l'Odyssee

- Du 5 au 18 mars, la médiathèque a convié au Printemps des poètes, avec entre autres un jeu de créations poétiques.

- Hippolyte Piroux a offert à la médiathèque un exemplaire de son ouvrage « Le parler franco-provençal, patois bressan des communes situées à l'ouest de Bourg-en-Bresse ».

- La prochaine séance de lectures « Au pays des histoires » (pour enfants à partir de 5 ans) a lieu le samedi 24 mars, à 10 h 30. Côté adultes, le club lecteurs est programmé le jeudi 26 avril, à 20 h. ●

Tél. 04 74 24 45 43

<http://bib-stdenislesbourg.dnsalias.net>

• Marché européen

Les comités de jumelage de Saint-Denis-lès-Bourg organisent un marché européen. Rendez-vous vendredi 11 mai, à partir de 17 h, devant le pôle socioculturel. Comme l'an passé, les amis italiens et espagnols proposeront leurs spécialités à déguster, enrichissant ainsi l'offre allemande et roumaine. ●



Au marché européen 2011.

En bref

• **Multimédia à l'école maternelle des Vavres** : suite au don de six ordinateurs par l'association AG2I, les classes de moyenne et grande section sont désormais toutes équipées de l'informatique.



• **Sapeurs-pompiers** : Gilles Verne est chef de corps depuis octobre suite au retrait, pour raisons de santé, de Stéphane Débias. Celui-ci reste le référent de la section Jeunes sapeurs-pompiers au collège Yvon Morandart. En 2011, les sapeurs-pompiers ont effectué



193 interventions. Appel est lancé à tout bénévole (à partir de 16 ans) souhaitant rejoindre l'équipe.

• **Aide aux vacances** : L'aide aux vacances accordée par le CCAS (Centre communal d'action sociale), en complément des aides de la CAF et du Conseil général, est augmentée de 3 % en 2012. Les autres aides sont reconduites à l'identique.

• **Handisport** : Le 6 mars, le pôle socioculturel a accueilli l'assemblée générale du comité Handisport de l'Ain. Seul club de la commune affilié au comité, le TTSD (Tennis de table Saint-Denis) compte parmi ses 94 licenciés 8 personnes handicapées, dont 1 joueur en compétition nationale et 1 en régionale. ●



Écoles maternelles

Les inscriptions à l'école du Village et des Vavres doivent passer par une pré-inscription en mairie. Puis inscription sur rendez-vous :

- aux Vavres, enfants nés de 2007 à 2010, auprès de Mme Mérieux, directrice, tél. 04 74 21 36 30
- au Village, enfants nés de 2007 à 2009 auprès de Mme Brisset, directrice, les 26 avril, 3 et 10 mai, tél. 04 74 24 24 79.

À Schutterwald

La commune de Schutterwald propose un appartement à louer (cuisine, salle de bains, séjour, 2 chambres de 2 et 3 lits), au cœur de la ville jumelle de Saint-Denis. Entre l'Alsace et la Forêt Noire, la région invite à diverses activités : Euro-parc, balades nature, découverte des villages typiques, dégustation de crus... Tarifs pour les habitants de Saint-Denis : 35 €/nuit (1 à 2 adultes), 6 €/nuit (enfant jusqu'à 12 ans), 15 € nettoyage si moins de 3 nuits.

Renseignements en mairie de Saint-Denis.
Réservations le plus tôt possible.

> Le saviez-vous ?

Pourquoi les Essartis ?

Le mot Essartis désignait des terrains où l'on pratiquait l'essartage, un mode d'exploitation des bois. On y cultivait du seigle ou de l'avoine, sans sarclage, en respectant les souches pour que la forêt puisse aisément se reconstituer. ●

Source : Archives départementales.